

EVALUATION DE DEPART AVANT INSCRIPTION

Procédé d'évaluation utilisé au sein de notre établissement :

Cette évaluation est faite nous permet d'**estimer** le nombre de leçons approximatif que l'élève aura à réaliser avant d'être prêt pour l'examen du permis de conduire, mais aussi et surtout pour nous permettre d'avoir un premier contact avec l'élève, d'essayer de comprendre sa façon d'être et de savoir quelle pédagogie adopter lors de nos futures leçons ensemble, car chacun est différent.

Elle est réalisée par un enseignant de la conduite en voiture.

Nous demandons 1h de rendez – vous pour avoir le temps d'évaluer la prestation de l'élève et donner la meilleure analyse possible pour un meilleur compte rendu.

Plusieurs critères sont pris en compte lors de cette évaluation :

1. Renseignements d'ordre général
2. Expérience de la conduite
3. Connaissance du véhicule
4. Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
5. Habiletés
6. Compréhension et mémoire
7. Perception
8. Emotivité

Une évaluation pratique permet :

- La prise en main du véhicule de l'auto-école
- L'installation au poste de conduite
- L'identification de quelques commandes et leur utilisation
- Démarrer, enclencher une vitesse, déplacer le véhicule.

L'enseignant expliquera quelques techniques de base afin de mesurer la capacité d'apprentissage du candidat. Il va également évaluer son émotivité, sa capacité à retenir les indications, et son sens de l'observation.

Ceci permettra de donner un résultat de l'évaluation et de faire une proposition du nombre de leçons estimés.

Il s'agit d'une **estimation** et non d'un nombre de leçons figé, simplement parce que lors de l'évaluation, l'élève peut être stressé et ne pas nous montrer réellement de quoi il est capable, ou à l'inverse, ne pas être conscient de certaines peurs que l'on découvrira pendant la formation.

Une fois, la prestation faite, un exemplaire du compte rendu sera donné à l'élève et nous conservons un exemplaire pour nous.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

L'auto-école SBC peut accueillir un public en situation de handicap léger car l'auto-école n'est pas équipée de véhicule aménagé pour les handicaps lourds.

Nos enseignants adapteront leur pédagogie en fonction des besoins de chacun.

Dans le cas d'un handicap lourd l'établissement orientera la personne en situation de handicap vers une auto-école qui pourra le prendre en charge grâce à la base de données du site CEREMH (lien ci-dessous),

ou vers le Bureau Education Routière du département.

[CEREMH - Espace automobile - Les auto écoles adaptées](#)